

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 14 juillet 2025 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beauregard, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Richard Forget.

Est également présent : M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier

Est absente : Mme Jessica Cloutier, conseillère.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h .

2025.07.136

1. ABSENCE PROLONGÉE DE LA CONSEILLÈRE JESSICA CLOUTIER

ATTENDU QUE le conseil Municipal de Lantier reconnaisse que l'absence de la conseillère Jessica Cloutier aux séances du 12 mai, du 9 juin et du 23 juin est due à un motif sérieux et indépendant de sa volonté et ne cause aucun préjudice aux citoyens de la municipalité.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve martin

QUE le conseil municipal accorde un délai de grâce de trente (30) jours conformément à l'article 317 2° de la Loi sur les élections et référendums.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

BILAN

2. BILAN DES ACTIVITÉS PAR LINE BEAUREGARD
(Soirée dansante)

2025.07.137

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 14 JUILLET 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Absence prolongée de la conseillère Jessica Cloutier
2. Bilan des activités par Line Beauregard
3. Adoption de l'ordre du jour du 14 juillet 2025
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2025
6. Adoption de la liste sélective des déboursés
7. Demande pour une dérogation mineure 2025-014
8. Demande pour une dérogation mineure 2025-015
9. Demande pour une dérogation mineure 2025-016
10. Demande pour une dérogation mineure 2025-017
11. Demande de PIIA 2025-012
12. Demande de PIIA 2025-013

- 13. Demande de PIIA 2025-014
- 14. Demande de PIIA 2025-015
- 15. Demande de PIIA 2025-016
- 16. Demande de PIIA 2025-017
- 17. Demande de PIIA 2025-018
- 18. Demande de PIIA 2025-019
- 19. Dépôt du certificat relatif à la demande de participation référendum (règlement 257-2025 zonage)
- 20. Adoption du règlement 257-2025 concernant le zonage
- 21. Adoption du règlement 260-2025 modifiant le règlement 158-2014 concernant les dérogations mineures afin de retirer les dispositions relatives aux frais d'étude
- 22. Choix du soumissionnaire pour l'abrasif 2025
- 23. Choix du soumissionnaire pour le sel à déglçage 2025
- 24. Choix du soumissionnaire pour la fourniture d'un camion 10 roues, d'une benne quatre (4) saisons et d'équipements de déneigement
- 25. Appel d'offres pour conclure un contrat de crédit-bail
- Période de questions
- 26. Levée de la séance ordinaire du conseil

2025.07.138

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.139

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2025;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.140

6. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2025.01.007 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
AMBULANCE SAINT-JEAN	3712	4 000.00 \$
LES PRODUCTIONS FRANCIS TÉTU	3713	550.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	3714	123 740.00 \$
NATIONSPORT	3715	902.55 \$
COMMUNICATIONS DUPLESSIS	3716	230.92 \$

COOP CHIFFON MAGIQUE	3717	95.97 \$
PAIEMENT ALAIN	3718	300.00 \$
THERRIEN CAROLE	3719	1 333.00 \$
ASSOCIATION DES AUTEURS DES LAURENTIDES	3720	250.00 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	3721	10 033.30 \$
PIERR LEGRIS	3722	257.52 \$
STEPHAN MOREL	3723	2 000.00 \$
LA PLANTERIE	3724	72.34 \$
8705585 CANADA INC.	3725	373.67 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES	3726	118.32 \$
JUSTIN BOLDUC-TURPIN	3727	172.46 \$
POSTES CANADA	3728	87.39 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	3729	406.86 \$
SERVICES PSANSREGRET	3730	60.08 \$
S. BOURASSA LTÉE	3731	308.53 \$
ÉQUIPEMENTS PRO-FIT INC.	3732	28 116.47 \$
PILON & MÉNARD, HUISSIERS DE JUSTICE INC	3733	120.77 \$
GREENSHIELD SANTÉ	3734	134.52 \$
JLD-LAGUE	3735	535.17 \$
MRC DES LAURENTIDES	3736	126 350.75 \$
MULTI ROUTES INC.	3737	18 949.61 \$
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC	3738	330.71 \$
LINDE CANADA INC.	3739	52.60 \$
MINISTRE DES FINANCES	3740	99.88 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	3741	656.89 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC INC	3742	1 557.89 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC INC	3743	362.16 \$
	Total	322 560.33 \$

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS
BMO

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses	61 792.86 \$
Services de téléphonie	578.25 \$
Hydro-Québec	1 370.35 \$
Fonds de pension - AON	13 051.39 \$
DAS Provincial	28 898.22 \$
Remises salariales fédérales	11 253.24 \$
Harnois	757.02 \$
Cogeco	83.88 \$
Équipements bureau des Laurentides	586.37 \$
BMO Groupe Financier - Carte de crédit	29.88 \$
Frais bancaires Interac	97.37 \$
Finances Québec - Règlement emprunt R1 - Routes - Intérêts	8 079.30 \$
Finances Québec - Règlement emprunt R-2 - Intérêts	1 284.50 \$
Finances Québec - Règlement emprunt R3 - Routes - Intérêts	3 829.41 \$

Finances Québec - Règlement emprunt - Lac Creux - Intérêts	754.32 \$
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025)	2 755.96 \$
Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027)	4 783.84 \$
Crédit-Bail (Équipement neige 2020-2025)	2 010.70 \$
Crédit-Bail (Pelle Hydraulique 2021-2026)	4 005.46 \$
Total	146 002.32 \$

PAIEMENTS DIRECTS

NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT
AGENCE HURTUBISE INC	1 040.06 \$
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	402.42 \$
AMYOT GÉLINAS - Audit terminant 2024-12-31 + Matières résiduelles	8 565.64 \$
AMYOT GÉLINAS - Audit terminant 2024-12-31	15 384.80 \$
MÉDIALO INC.	946.25 \$
RÉGIE INCENDIE DES MONTS - Quote-part 3 de 4	58 242.77 \$
CANADIAN TIRE	22.98 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	895.46 \$
PÉTROLE PAGÉ	6 495.57 \$
PREMIUM TECH ÉLECTRIQUE INC.	676.07 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	861.30 \$
VILLE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	86.23 \$
BMR	2 936.87 \$
HÉLÈNE DOYON URBANISTE - CONSEIL	2 296.63 \$
PARTSCITY	3 909.15 \$
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	4 457.02 \$
YVON MARINIER INC.	15.18 \$
SABLIÈRE 329 INC	39 624.79 \$
Total	146 859.19 \$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.141

7. DEMANDE POUR UNE DÉROGATION MINEURE 2025-014

Demande de permis numéro 2025-120

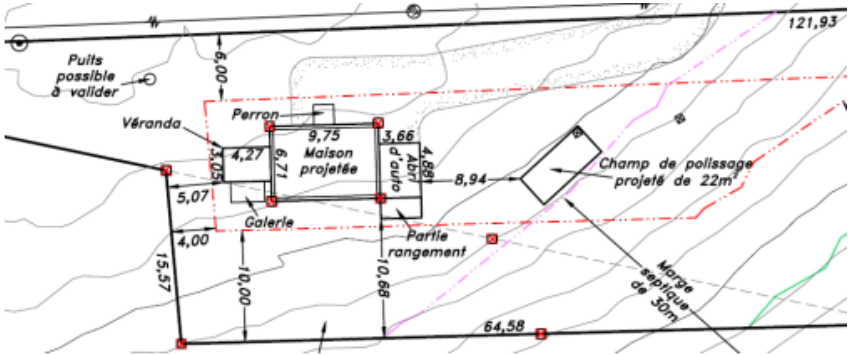
Ronald Pilon
962, boulevard Rolland-Cloutier
Lantier, J0T 1V0
4612-50-1921-0-000-0000
Lot : 6 655 984 du Cadastre du Québec
Zone: 14M

Nature et effets

Construction d'un bâtiment principal (habitation 1 étage) d'une superficie de moins de 66.9 mètres carrés (article 6.1.3 du règlement de zonage 154-2014).

Dérogation demandée

Construction d'un bâtiment principal (habitation 1 étage) d'une superficie de 65.4 mètres carrés. Demande de dérogation mineure de 1.5 mètres carrés.



La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

CONSIDÉRANT les neuf points de la grille d'évaluation présentés au CCU résolution 2025.07.36

CONSIDÉRANT que le conseil municipal revoit chaque point de ladite grille et arrive au même résultat,

CONSIDÉRANT que le projet peut être réaliser sans dérogation,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU qu'après délibération du conseil que la présente dérogation soit et est refusée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.142

8. DEMANDE POUR UNE DÉROGATION MINEURE 2025-015

Demande de permis numéro 2025-096

Gestion immobilière Devito inc.
A/S Frank Devito
381, montée de la Baie
Lantier, J0T 1V0
4617-66-8169-0-000-0000
Lot : 6 292 094 du Cadastre du Québec
Zone: 2V

Nature et effets

Construction d'un pavillon jardin d'une hauteur de plus de 4 mètres (paragraphe 9 de l'article 7.1.2 du règlement de zonage 154-2014).

Dérogation demandée

Construction d'un pavillon jardin d'une hauteur de 4.7 mètres. Demande de dérogation mineure de 0.7 mètre.



La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

CONSIDÉRANT les neuf points de la grille d'évaluation présentés au CCU résolution 2025.07.37

CONSIDÉRANT que le conseil municipal revoit chaque point de ladite grille et arrive au même résultat,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU qu'après délibération du conseil que la présente dérogation soit et est acceptée.

ADOPTÉE xxx

2025.07.143

9. DEMANDE POUR UNE DÉROGATION MINEURE 2025-016

Demande de permis numéro 2025-146

Émile Maltais-Venne
167, chemin des Merisiers
Lantier, J0T 1V0
4516-54-3337-0-000-0000
Lot : 6 029 433 du Cadastre du Québec
Zone: 3V

Nature et effets

Construction d'un garage d'une largeur de plus de 75 % de la largeur du bâtiment principal (article 7.2 du règlement de zonage 154-2014).

Dérogation demandée

Construction d'un garage d'une largeur de 9.14 mètres alors que la largeur du bâtiment principale est de 8.08 mètres. Demande de dérogation mineure de 3.08 mètres.



La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

CONSIDÉRANT les neuf points de la grille d'évaluation présentés au CCU résolution 2025.07.38

CONSIDÉRANT que le conseil municipal revoit chaque point de ladite grille et arrive au même résultat,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU qu'après délibération du conseil que la présente dérogation soit et est acceptée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.144

10. DEMANDE POUR UNE DÉROGATION MINEURE 2025-017

Demande de permis numéro 2025-147

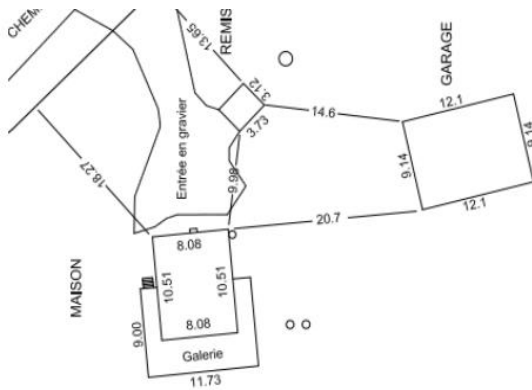
Émile Maltais-Venne
167, chemin des Merisiers
Lantier, J0T 1V0
4516-54-3337-0-000-0000
Lot : 6 029 433 du Cadastre du Québec
Zone: 3V

Nature et effets

Construction d'un garage d'une superficie de plus de 100% de la superficie du bâtiment principal (tableau 7-1 de l'article 7.3 du règlement de zonage 154-2014).

Dérogation demandée

Construction d'un garage d'une superficie de 111.5 mètres carrés alors que la superficie du bâtiment principale est de 84.9 mètres carrés. Demande de dérogation mineure de 27.6 mètres carrés.



La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre.

CONSIDÉRANT les neuf points de la grille d'évaluation présentés au CCU résolution 2025.07.39

CONSIDÉRANT que le conseil municipal revoit chaque point de ladite grille et arrive au même résultat,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU qu'après délibération du conseil que la présente dérogation soit et est acceptée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.145 11. DEMANDE DE PIIA 2025-012

Demande de permis numéro 2025-097, construction d'un bâtiment principal

M. Marc-André Gareau
174, montée du Coteau
Lantier, J0T 1V0
4814-25-7849-0-000-0000
Lot : 6 028 383 du Cadastre du Québec
Zone: 7V

Évaluation

5.2	Secteurs montagneux	
Grand-total pour Secteurs montagneux		17 sur 18
Pourcentage acceptable 60%		
Pourcentage de conformité du projet		94,4%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-012 soit et est acceptée selon la résolution 2025.07.40 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.146 12. DEMANDE DE PIIA 2025-013

Demande de permis numéro 2025-080, construction d'un bâtiment principal

Ronald Pilon
962, boulevard Rolland-Cloutier
Lantier, J0T 1V0
4612-50-1921-0-000-0000
Lot : 6 655 984 du Cadastre du Québec
Zone: 14M

Évaluation

7.2 Terrains situés en bordure du boulevard
Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone
dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»

Grand-total pour Terrains situés en bordure du boulevard
Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le
suffixe est «C», «H», «I» ou «M» 9 sur 10

Pourcentage acceptable 60%
Pourcentage de conformité du projet 90,0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-013 soit et est refusée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.147

13. DEMANDE DE PIIA 2025-014

Demande de permis numéro 2025-143, construction d'un bâtiment principal

Jean-Jacques Bleau
1070, boulevard Rolland-Cloutier
Lantier, J0T 1V0
4612-59-7139-0-000-0000
Lot : 6 030 339 du Cadastre du Québec
Zone: 15H

Évaluation

7.2 Terrains situés en bordure du boulevard
Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone
dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»

Grand-total pour Terrains situés en bordure du boulevard
Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le
suffixe est «C», «H», «I» ou «M» 10 sur 12

Pourcentage acceptable 60%
Pourcentage de conformité du projet 83,3%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-014 soit et est refusée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.148

14. DEMANDE DE PIIA 2025-015

Demande de permis numéro 2025-115, construction d'un bâtiment principal

Yvan Mathieu
705, boulevard Rolland-Cloutier
Lantier, J0T 1V0
4511-86-4993-0-000-0000
Lot : 6 029 291 du Cadastre du Québec
Zone: 10V

Évaluation

7.2 Terrains situés en bordure du boulevard
Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone
dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»

Grand-total pour Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»	10 sur 12
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	83,3%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Nathalie Dupont

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-015 soit et est acceptée selon la résolution 2025.07.43 du CCU et que le service d’urbanisme peut procéder à l’émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

2025.07.149

15. DEMANDE DE PIIA 2025-016

Demande de permis numéro 2025-113, construction d’un bâtiment principal.

Louis Sarrazin
101, chemin Fournelle
Lantier, J0T 1V0
4710-24-1646-0-000-0000
Lot : 6 564 696 du Cadastre du Québec
Zone: 10V

Évaluation

6.2

Secteurs à proximité d'un lac

Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	15 sur 16
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	93,8%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-016 soit et est acceptée selon la résolution 2025.07.44 du CCU et que le service d’urbanisme peut procéder à l’émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

2025.07.150

16. DEMANDE DE PIIA 2025-017

Demande de permis numéro 2025-004, lotissement

Denis Boutin
Montée du Coteau
Lantier, J0T 1V0
4814-14-3977-0-000-0000
Lot : 6 028 382 du Cadastre du Québec
Zone: 6V & 7V

Évaluation

4.2

Lotissement et rue

Lotissement et rue : équilibre entre le milieu bâti et le milieu naturel

8 sur 8

Lotissement et rue : mise en valeur des perspectives visuelles existantes

3 sur 4

Grand-total pour Lotissement et rue	11 sur 12
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	91,7%

ATTENDU QUE le conseiller Steve Martin a déclaré un conflit d'intérêts relativement à cette demande;

ATTENDU QUE ledit membre s'est abstenu de participer aux délibérations sur ce point;

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-017 soit et est acceptée selon la résolution 2025.07.14 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.151

17. DEMANDE DE PIIA 2025-018

Demande de permis numéro 2025-137, agrandissement d'un bâtiment principal.

Pier-Luc Gonzalez
130, chemin du Lac Creux
Lantier, J0T 1V0
4817-39-7657-0-000-0000
Lot : 6 028 408 du Cadastre du Québec
Zone: 4V

Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	15 sur 16
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	93,8%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-018 soit et est acceptée selon la résolution 2025.07.46 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE xxx

2025.07.152

18. DEMANDE DE PIIA 2025-019

Demande de permis no. 2025-144, construction d'un bâtiment principal (multifamiliale).

Gestion Varo inc.
A/S Maxime Valcourt
110, chemin des Estragons
Lantier, J0T 1V0
4611-52-9212-0-000-0000
Lot : 6 030 211 du Cadastre du Québec
Zone: 27H

Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	15 sur 16
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	93,8%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2025-019 soit et est acceptée selon la résolution 2025.07.47 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE xxx

2025.07.153

19. DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF À LA DEMANDE DE PARTICIPATION RÉFÉRENDUM (RÈGLEMENT 257-2025 ZONAGE)

Je, Benoit Charbonneau directeur général et greffier-trésorier pour la Municipalité de Lantier certifie :

QU'un avis a été publié le 18 juin 2025 concernant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum;

QUE les demandes ont été reçues jusqu'au 26 juin 2025;

QUE le nombre de demande de participation à un référendum est de 0;

Je déclare

QUE le règlement 257-2025 est réputé avoir été approuvé par les personnes ayant droit de signer une demande de participation à un référendum;

En foi de quoi, j'ai signé à Lantier, ce 27ième jour du mois de juin de l'an 2025.

2025.07.154

20. ADOPTION DU RÈGLEMENT 257-2025 CONCERNANT LE ZONAGE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 257-2025 modifiant le règlement de zonage 154-2014 afin de modifier diverses dispositions.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.155

21. ADOPTION DU RÈGLEMENT 260-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 158-2014 CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES AFIN DE RETIRER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX FRAIS D'ÉTUDE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'adopter le règlement 260-2025 modifiant le règlement 158-2014 concernant les dérogations mineures afin de retirer les dispositions relatives aux frais d'étude.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.156

22. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR L'ABRASIF 2025

Excavation RB Gauthier inc. :
± 1500t. Abrasif AB-10 : xxx\$ taxes en sus)
Pas de soumission

Excavation MA St-Georges inc. :
± 1500t. Abrasif AB-10 : 25.50\$ taxes en sus)

Excavation Vaillancourt :
± 1500t. Abrasif AB-10 : xxx\$ taxes en sus)

9418-0528 Québec inc (Les entreprises P. Roy)
± 1500t. Abrasif AB-10 : 21.00\$ taxes en sus)

9328-5799 Québec inc (Carrière Miller)
± 1500t. Abrasif AB-10 : 22.50\$ taxes en sus)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est 9418-0528 Québec inc (Les entreprises P. Roy) puisqu'il est le plus bas soumissionnaire et conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2025.07.157

23. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE SEL À DÉGLAÇAGE 2025

Compass Minéraux : ±45 t. livrées @ 119.19\$ la tonne, taxes en sus

Sel Windsor Ltée: ±45 t. livrées @ 128.14\$ la tonne, taxes en sus

Sel du Nord 2023 : ±45 t. livrées @ 132.00\$ la tonne, taxes en sus

Sel Frigon : ±45 t. livrées @ xx\$ la tonne, taxes en sus

Pas de soumission

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line beauregard

ET RÉSOLU que l’adjudicataire est Compass Minéraux puisqu’il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

2025.07.158

24. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA FOURNITURE D’UN CAMION 10 ROUES, D’UNE BENNE QUATRE (4) SAISONS ET D’ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

Entrepreneur		Document	C= Conforme NC= Non conforme	Montant
Appel d’offre-SEAO-TP-2025-CAM.				
Équipement Pro-fit inc		Soumission (formulaire)	C	
		Résolution du CA de l’entreprise autorisant signature des documents	C	
		Garantie de soumission de 10%	C	
		Déclaration du soumissionnaire	C	
		Addenda	C	
		Montant avant taxes	437 700.00\$	
		TPS	21 885.00\$	
		TVQ	43 660.58\$	
				503 245.58\$

IL EST PROPOSÉ par la cosneillère Marilyn Dagenais

ET RÉSOLU

QUE l’adjudicataire est Équipement Pro-fit inc puisqu’il est le seul soumissionnaire et conforme au montant de 437 700.00\$ plus les taxes en sus

QUE la municipalité procède pour le financement par un contrat de crédit-bail sur 5 ans.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

2025.07.159

25. APPEL D’OFFRES POUR CONCLURE UN CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

ET RÉSOLU que la Municipalité de Lantier demande des soumissions pour conclure un contrat de crédit-bail de cinq (5) ans pour un camion diesel 10 roues d’une benne quatre (4) saisons et d’équipements de déneigement.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers présents.

PERIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

26. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 19 h 19.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Benoit Charbonneau
Directeur général et greffier-trésorier.

Richard Forget,
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.